



ASSEMBLEE GENERALE AVB DU JEUDI 15 JUIN 2017
Rue Mauverney 28
GLAND

Procès-verbal

Le Président Central, José Fernandez Utges, ouvre l'assemblée à 19 :45 et salue les délégués des clubs convoqués, en leur souhaitant la bienvenue.

Il remercie le club de Nyon pour l'organisation de cette assemblée générale ordinaire, ainsi que pour son accueil.

Nous avons le plaisir d'accueillir M. Giancarlo Sergi, Président de Swiss Basketball.

Se sont excusés :

M. Yves Meylan, Président central d'honneur
Mme Eliane Rolaz, membre d'honneur
Mme Dominique Leemann, membre d'honneur
M. Luc Anex, membre d'honneur

José Fernandez Utges donne la parole à Fabrice Rey du Nyon Basket, qui souhaite la bienvenue aux représentants des clubs.

1. Contrôle du droit de participation, signature de la liste des présences et retrait du matériel de vote

Clubs convoqués :

L'Association compte actuellement 26 clubs actifs et 2 en congé (Eclépens et La Tour)

Les clubs de Pully et de Nyon ne sont pas allés retirer leur pli recommandé, lequel est venu en retour au secrétariat de l'AVB. Ces deux clubs sont néanmoins considérés valablement convoqués.

Clubs absents :

Lausanne-Ouest, Rolle et NWO ne se présentent pas.

Clubs présents :

23 clubs présents avec droit de vote

5 clubs avec 1 voix

18 clubs avec 2 voix

carton de vote jaune

carton de vote vert

Total des voix : 41

Majorité à 21 voix

2. Adoption de l'ordre du jour

M. de Martis est venu pour donner deux informations et il souhaite prendre la parole immédiatement afin de pouvoir prendre congé de l'assemblée aussitôt après. Cette modification à l'ordre du jour est mise en œuvre immédiatement.

M. De Martis informe :

- Qu'il a changé d'adresse
- Que désormais le compte des OT sera à la BCV, il ne faudra pas se tromper.
- Des directives ont été modifiées et figurent sur le site.

Le Mont demande comment faire pour les cours d'officiels de table. M. De Martis rappelle qu'il se tient à disposition pour donner ces cours.

M. Cudre-Mauroux (Vevey) demande comment un officiel mini peut devenir officiel de table ? M. De Martis lui répond qu'il lui suffit de compléter avec un match aux commandes des 24'.

3. Nomination de l'organe de contrôle et des scrutateurs

Nomination de l'organe de contrôle :

M. Didier Jaquerod, président de la commission de recours

Nomination des scrutateurs :

Xavier David du club de St-Prex

Milos Jovanovic du LUC Basket

Il n'y a pas d'opposition à ces nominations.

4. Rapports administratifs et techniques de la saison 2016/2017

- a. Président Central
- b. Commission des Arbitres
- c. Commission Technique
- d. Commission Minis
- e. Dérogations (Comité Central) : il n'y a pas de rapport, aucun cas
- f. Commission Discipline et Protêts
- g. Pas de rapport de la Commission de recours – aucun cas traité

José Fernandez Utges rappelle que trois des rapports ont été envoyés avec le budget par courrier postal, que les rapports des Président et Président technique leur ont été remis à l'entrée et que l'ensemble des rapports seront mis en ligne sur le site de l'AVB.

Il précise également que la Commission de recours n'ayant pas été saisie, celle-ci n'a pas fourni de rapport.

Il n'y a pas eu de dérogation octroyée. Par conséquent aucun rapport n'est à disposition.

Michel Berthet précise qu'on ne sait pas encore si les U 13 seront considérés comme des équipes minis ou jeunesse.

D'autre part, il rappelle que les Sélections vaudoises sont obligatoires depuis le 1^{er} juillet 2017. L'AVB devra présenter une équipe dans chaque catégorie, faute de quoi une amende de fr. 5'000.00 par équipe manquante sera facturée à l'AVB.

Il n'y a pas d'autre question concernant les rapports.

5. Approbation des rapports et décharge aux différents organes de l'AVB

Les rapports sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

6. Election du suppléant vérificateur des comptes

José Fernandez Utges informe que :

Vérificateurs des comptes 2017/2018

Actuellement, nous avons :

Le club d'Yverdon : vérificateur titulaire

Le club de DEL : membre

Il faut un club suppléant.

Cossonay se présente.

Cossonay est accepté en qualité de suppléant, par acclamation, pour la prochaine vérification des comptes.

7. Politique sportives 2017/2018

Michel Berthet compare la situation cantonale vaudoise à la situation genevoise, notamment pour le Final Four des CSJ où nous n'avons eu que deux équipes (Pully CPE U 19 M et Blonay U 16 F) alors que les genevois en avaient 8.

Nous avons fait passer le test PISTE et il faut reconnaître que le niveau actuel est proche de zéro. Les fondamentaux ne sont pas acquis.

Il souhaite que les entraîneurs soient poussés un petit peu pour exercer ces fondamentaux qui manquent à nos jeunes.

Concernant les sélections, nous avons pu recomposer une équipe de U14 avec des U13 de deuxième année et des jeunes U15. Mais le niveau n'est pas excellent non plus.

Nous allons convoquer tous les jeunes U12 pour faire un test de sélection, afin d'avoir de vraies sélections.

Nous accueillerons Gilles Bourquin, qui est actuellement entraîneur des U 18 nationales, pour s'occuper de ces jeunes U 12. Ces U 12 auront la possibilité d'intégrer la structure SAE.

Concernant la Swiss Olympic Talent Card, les tests ne sont organisés qu'une seule fois par année et par canton. Cette année, il s'agit des jeunes nés en 2004, garçons et filles.

Marie-Rose Fernandez demande qu'il y ait un feed-back en retour aux clubs, pour qu'ils soient informés de quel joueur a été sélectionné, lequel est absent des entraînements, etc.

Michel Berthet lui répond que nous allons mettre en place différentes choses pour améliorer notre mode de communication.

M. Santi demande si une fille de 2005 peut venir aux sélections. Michel Berthet lui répond qu'il est indispensable de l'envoyer aux sélections et, dans la mesure où elle fait ses preuves, elle pourra être intégrée dans l'équipe U 13.

Michel Berthet ne tient pas à revivre le retrait d'équipe tel que vécu à Martigny ; dès lors les parents et les clubs seront informés très précisément sur les obligations des jeunes qui sont engagés dans les sélections vaudoises.

8. Présentation du budget général AVB saison 2016/2017

Le budget 2017/2018 a été envoyé aux clubs par courrier postal.

Jean-Marc Boog présente le budget de la saison prochaine.

Il nous parle de la « nouvelle colonne » Sport-études qui entre désormais dans notre budget et donne des informations sur le détail.

Les indemnités et défraiement du comité central est identique à celui des années précédentes. Les modalités d'inscriptions d'équipes qui n'avaient pas été modifiées depuis 1992 ont été revues à la hausse.

Les charges salariales ayant augmenté, cela coûtera approximativement fr. 80.00 à fr. 90.00 de plus par équipe senior.

Michel Berthet précise que le salaire de la secrétaire n'a pas été augmenté, mais son taux d'activité a été revu à la hausse.

José Fernandez Utges demande de voter sur le budget déficitaire de fr. 5'000.00-.

René Cudre Mauroux demande à quoi correspondent les fr. 18'000.00. Il lui sera répondu dans les divers.

Les fr. 12'000.00 payés par des tiers, seront à la charge des parents.

Le détail concernant l'utilisation des fr. 55'000.00 de subsides n'est qu'une projection possible qui figure dans le budget.

Il n'y a pas d'autre question.

Votation : le budget est accepté à l'unanimité moins deux abstentions.

9. Admissions, mutations et démissions clubs

Démissions

Le club d'Eclépens n'a aucune activité depuis deux ans ; il a présenté sa démission.

Le club de La Tour n'a plus aucune activité depuis deux ans, mais ils ont pris contact avec le comité dans le but de le réactiver ; aussi une année supplémentaire leur est accordée.

Présentation de deux nouveaux clubs :

Le Mont Basket Club

M. Ramiro Conde présente le nouveau club du Mont Basket.

Votation :

31 voix pour

2 voix contre

6 abstentions

Dès lors, le Président José Fernandez Utges souhaite la bienvenue au club du Mont Basket club au sein de l'Association vaudoise.

Union Lavaux Riviera

Oliver Ghorayeb se présente lui-même, puis présente le nouveau club d'Union Lavaux Riviera Basket.

Les clubs de Vevey et Blonay expliquent les motifs de leur opposition.

Giancarlo Sergi prend la parole pour expliquer que le nombre de clubs est en train de fondre comme neige au soleil et qu'il faudrait plutôt ratifier la création d'un nouveau club au lieu d'accepter ou de refuser le club naissant.

Le Président clôt les débats afin de passer au vote :

Votation :

27 voix pour

6 voix contre

8 abstentions

Fusions

Morges Basket et BBC St-Prex se présentent comme démissionnaires afin de créer un nouveau club sous le nom de Morges St-Prex Basket.

Alexis Margot présente le nouveau club.

Il est déterminé que les statuts de Morges seront appliqués à la nouvelle entité.

Votation :

Le nouveau club est accepté à la majorité des voix moins 2 abstentions.

Formellement Morges et St-Prex démissionnent.

Pully Basket et BBC Lausanne

Serge Vittoz explique que dans ce cas précis il y a une démission du club de Lausanne Basket et un changement de nom pour Pully qui devient Pully-Lausanne Basket.

Le club de Lausanne disparaît.

Votation :

Le changement de nom est accepté à l'unanimité.

10. Aucune proposition statutaire n'a été déposée (art. 12.2 SC)

Dès lors aucun sujet absent de l'ordre du jour ne peut être voté.

11. Propositions du CC

Lors de l'ADD, le retour aux catégories d'âges d'avant 2011a été voté et accepté.

Le Comité central propose donc aux clubs de se conformer à cette nouvelle règle et d'adapter également les catégories de jeu en U 7, U 9, U11, U 13, U 15 et U 17 et U20.

Nous adapterons les directives et règlement dans ce sens.

Votation :

L'assemblée accepte que le règlement soit modifié en ce sens, avant le 15 septembre 2017, à l'unanimité.

12. Nomination du club organisateur de l'AG 2018

José Fernandez Utges demande quel club serait d'accord d'organiser l'AG 2018.

Le LUC Basket se présente.

José Fernandez Utges remercie le représentant du LUC Basket.

La date est d'ores et déjà fixée au

mardi 19 juin 2018

L'APC est, quant à elle, fixée au

Jeudi 23 novembre 2017

13. Divers

José Fernandez Utges informe qu'il n'y a plus de mixte en équipe jeunesse (U15) compte tenu des changements d'âges.

José Fernandez Utges informe que la structure SAE (Sport-Art-Etudes) de basketball ouvrira ses portes à la prochaine rentrée scolaire d'août 2017. Le Collège Arnold Reymond à Pully accueillera 10 élèves basketteurs (7 garçons et 3 filles) dans cette structure dans un premier temps, puis le nombre augmentera d'environ 7 à 8 élèves par année, pour atteindre le quota maximal de 24 élèves répartis sur trois années scolaires.

Sans vouloir retracer l'entier de l'historique ni des démarches effectuées, il souligne cependant que :

- L'intégration dans la structure ne peut se faire qu'en **9^e année HarmoS**
- Le préavis de l'AVB dépend du **niveau de basket de l'élève en Sélection vaudoise**, raison pour laquelle il est impératif que TOUS les talents détectés soient informés de cette condition
- Même si l'entrée est soumise à l'avis de l'AVB, les parents peuvent faire recours auprès du canton.

- Le Canton décide d'accepter ou de refuser les propositions de l'AVB.
- Ces jeunes écoliers basketteurs seront tenus de **participer aux activités des Sélections vaudoises**
- Les parents contribuent par **fr. 1'200.00 par enfant et par année scolaire**, ce qui, au terme du premier cycle de trois ans, permettra de **couvrir une large part des frais de formation**

Nicolas Bourquin prend la parole pour préciser que dès la saison prochaine la responsabilité des Minis est dévolue à Anne-Catherine Doyer.

M. Stadler de Lausanne Ouest, arrivé après la fermeture du bureau de contrôle, demande comment se passer du commissaire ? Antoine Regillo lui répond.

José Fernandez Utges passe la parole à Giancarlo Sergi, Président de Swiss Basketball qui nous remercie de notre invitation, nous félicite pour la belle année écoulée et relève que le 3x3 est devenu discipline olympique.

José Fernandez Utges clôt de l'assemblée à 21 :59.

La secrétaire AVB



Valérie Kees

Le Président passe la parole à Fabrice Rey qui convie les membres présents à un apéritif.